



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 261-275

Marc Gabolde

La statue de Merymaât gouverneur de Djâroukha (Bologne K.S. 1813).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

La statue de Merymaât gouverneur de Djâroukha (Bologne K.S. 1813)

Marc GABOLDE

EN 1959, J. Yoyotte proposa d'identifier le bourg de Djâroukha, où se situait le « lac de Tiyy » des scarabées commémoratifs d'Aménophis III, à la cité de Djâroukha mentionnée au papyrus d'Amiens (r° 3, 9-10) et sur l'ostrakon Golénischeff (5, 2, n° 357) ¹. Cette hypothèse a trouvé un soutien indirect depuis que B. Kemp et D. O'Connor sont parvenus à la conclusion que le Birket Habou dans son état de la XVIII^e dynastie ne pouvait correspondre, par ses dimensions et sa destination, au bassin de la reine Tiyy ². La localisation dans la région panopolitaine de cette étendue d'eau s'est trouvée dès lors renforcée, bien qu'aucun document nouveau ne soit venu la confirmer de manière formelle.

Une statuette anciennement entrée dans les collections italiennes ³ et publiée exhaustivement en 1980 ⁴ comporte cependant une autre mention de ce toponyme, non reconnue jusqu'à présent en raison de sa graphie particulière. Outre son intérêt historique, ce petit monument présente également un hymne à Min assimilé à Osiris qui mérite sans doute, à la lumière des nouvelles informations disponibles sur les cultes osiriens de Min ⁵, que l'on étudie à nouveau ses inscriptions.

Ce groupe statuaire en calcaire fin ne diffère pas des figurations conventionnelles des époux que l'on rencontre au Nouvel Empire. L'homme, assis à droite sur une chaise savamment élaborée ⁶, laisse reposer ses deux mains à plat sur les cuisses. La coiffure qu'il porte se révèle être, malgré les mutilations, tout à fait atypique. La partie supérieure, d'après les faibles restes que l'on en distingue encore, était constituée de mèches épaisses, peut-être

¹ J. YOYOTTE, « Le bassin de Djâroukha », *Kêmi* XV, 1959, p. 23-33.

² B. KEMP, D. O'CONNOR, « An Ancient Nile Harbour, University Museum Excavations at the "Birket Habu" », *The International Journal of Nautical and Underwater Exploration* 3/1, 1974, p. 101-136.

³ La première mention remonte à 1827. Pour la bibliographie, voir note suivante.

⁴ S. PERNIGOTTI, *La Statuaria egiziana nel*

museo civico archeologico di Bologna [Collane dell'Istituto per la storia di Bologna, Cataloghi, n° 2], Bologne, 1980, p. 52-54, pl. XIV/C, XV/A-B, LXVII-LXIX. La bibliographie antérieure donnée par S. Pernigotti comprend G. NIZZOLI, *Catalogo di una Raccoltina, di antichità egizie* [inv. mss.], Alexandrie, 1827, p. 8, n° 3082 ; BRIZIO, *Guida del Museo Civico di Bologna*, Bologne, 1882, p. 12 ; *id.*, *Guida del Museo Civico di Bologna*, Bologne, 1887, p. 17 ; F. KLINEK-SZEDLO, *Catalogo di antichità*

egizie, Turin, 1895, p. 151, n° 1813 ; J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* III, 1958, p. 442 ; J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, Zurich, Munich, 1975, p. 458, n° 218. Ajouter : [Catalogue] *Il senso dell'arte nell'antico Egitto*, Bologne, 1990, p. 138-139, n° 88.

⁵ Cf. TRAUNECKER, *Coptos - hommes et dieux sur le parvis de Geb*, *OLA* 13, 1992, p. 355-363.

⁶ Voir H. G. FISCHER, *L'Égypte*, 1986, col. 92-100, s. v. « Stuhl » et spécialement 95, fig. 1c.

ondulées, rassemblées à leur extrémité en fines torsades. Ce modèle est, semble-t-il, attesté essentiellement à partir du règne de Toutânkhamon et se rencontre jusqu'au début de la XIX^e dynastie. On le trouve notamment sur une belle tête de Florence (1730 [= 6316])⁷ provenant d'Akhmîm et sur la statue de Youni du Metropolitan Museum of Art (33.2.1) où il est accommodé d'une raie centrale⁸. En revanche, les retombées latérales de la coiffe n'ont pas de parallèle exact. À l'époque d'Aménophis III celles-ci sont presque systématiquement rejetées derrière les épaules⁹ et l'on ne relève qu'une exception notable¹⁰. Il semble s'agir sur la statuette bolognaise d'un compromis entre la mise-en-plies « archaïque » d'Aménophis fils de Hapou (Caire CGC 42127)¹¹ et la coiffure commune à la plupart des dignitaires à partir de l'époque de Toutânkhamon¹².

Le visage, plutôt rond, présente des yeux étirés vers les tempes bien dans l'esprit des faciès de l'époque de Toutânkhamon et Aï, mais la bouche petite, aux commissures légèrement marquées par une dépression, semble s'accorder mieux avec ce que l'on connaît de la statuaire ramesside. L'expression lasse et légèrement désabusée est, en revanche, plus souvent associée aux œuvres contemporaines des derniers souverains de la XVIII^e dynastie. La chemise aux manches débordantes plissées ressemble à celles en vogue avant le règne d'Akhénaton¹³ et ne porte pas d'échancrure au col comme cela est souvent le cas à partir d'Aménophis III¹⁴, mais celle-ci était peut-être peinte. Le pagne plissé à devanteau est d'un modèle qui naît à la XVIII^e dynastie, mais se prolonge bien au-delà. La forme et la position centrale de la boucle qui noue le costume ne sont, en revanche, pas attestées ailleurs semble-t-il et n'apportent aucun élément susceptible de préciser la date. Les pieds sont nus, ce qui est conforme à l'usage général en vigueur avant la XIX^e dynastie¹⁵.

⁷ J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* III, 1958, pl. CLXXII, n° 2 ; P. GILBERT, *Studi in memoriam di Ippolito Rosellini* II, Pise, 1955, p. 101-104, pl. XI-XII. Cette manière d'assembler les mèches remonte, cependant, au moins à la XIII^e dynastie, cf. H. SOUROUZIAN, *MDAIK* 47, 1991, p. 350-351, pl. 51c, statue de Heqaïb.

⁸ Règne de Séthi I^{er}, J. VANDIER, *op. cit.*, pl. CLXVI, n° 3. Cependant, sur la statue de Bologne il n'y a pas de séparation centrale et les mèches descendent verticalement sur le front comme sur le prototype de la XIII^e dynastie. Comparer encore avec la statue Louvre E. 17168, J. VANDIER, *op. cit.*, pl. CLXVI, n° 2.

⁹ Voir, entre autres exemples bien datés, *Aménophis III le pharaon soleil*, Paris, RMN, 1993, p. 200 sq., n° 38 (Neferrenpet, Louvre E. 14241) ; p. 203 sq., n° 40, (Minemheb, coll. privée) ; p. 206 sq., n° 41, (Nebmertouf, Louvre E. 11154) ; p. 210 sq., n° 43 (Aanen, Turin 5484) ; p. 212 sq., n° 44 (Aménophis fils de Hapou, Louqsor J. 4). Consulter encore J. VANDIER, *op. cit.*, III, pl. CXLIII, n° 3 (Nebseny, Brooklyn 40.523), n° 4 (Youyou, Louvre A. 116) ; pl. CXXXIX, n° 5 (Khâ, Turin suppl. 8335) ; J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des pharaons*

au Musée du Caire, 1979, p. 103 sq., (Tjâï, Caire inv. n° spécial 11720).

¹⁰ La statuette d'albâtre Louvre E. 11153 de Nebmertouf constitue le premier exemple sûrement attesté et bien daté de cette parure. Pour un autre exemple, malheureusement non datable précisément, cf. W. H. PECK, *JEA* 64, 1978, p. 72-75, pl. XII (= Detroit 31.70). La statuette du Caire CGC 772 présente, semble-t-il, une amorce de cette nouvelle disposition.

¹¹ H. SOUROUZIAN, *MDAIK* 47, 1991, p. 342 sq. Voir aussi Caire CGC 551 du même dignitaire. Une statuette probablement contemporaine, les noms d'Amon et d'Aménophis [III ?] ont été martelés, arbore la même coiffe et se rapproche assez du monument de Bologne, cf. L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* III, 1930, pl. 105, n° CGC 585.

¹² Les exemples sont multiples. Parmi les plus anciens, on retiendra les statues d'Horemheb provenant de sa tombe memphite, (cf. G.T. MARTIN, *The Memphite Tomb of Horemheb Commander-in-Chief of Tut'ankhamun* I, Londres, 1989, pl. 102-104), celles de Maya, (cf. H.D. SCHNEIDER, *BSFE* 69, mars 1974, p. 20-48) et celle du général Nakhtmin, CGC 779, (cf. en dernier lieu,

E. RUSSMANN et D. FINN, *Egyptian Sculpture, Cairo and Luxor*, Londres, 1990, p. 136-139 [[63]]). On a vu (*supra*, n. 10), que le prototype de cette coiffe remonte à Aménophis III avec une des statuettes de Nebmertouf.

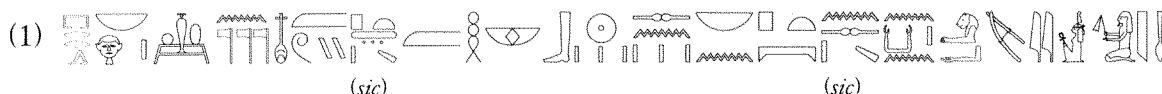
¹³ La partie libre des manches est moins importante que sur les statues plus tardives d'Horemheb de New York (MMA 23.10.1), cf. G. T. MARTIN, *op. cit.*, pl. 155A-C et de Maya à Leyde (AST 1 et AST 3), cf. H. D. SCHNEIDER, *loc. cit.*, p. 27, 31. Elle ressemble beaucoup aux parties correspondantes du costume des contemporains d'Aménophis III, cf. Louvre E. 14241, Louvre E. 11154, Turin 5484, Louvre A. 116 (toutes ces œuvres sont citées ci-dessus, n. [9]). Voir encore la figurine de Khâemouas publiée par C. ALDRED, *L'Empire des conquérants*, « L'univers des formes », Paris, 1978, p. 398, n° 316.

¹⁴ Statue de Khâemouas citée à la note précédente, statuettes de Nebmertouf Louvre 11154 et 11153, de Touyou Louvre A. 116 (ci-dessus, n. 9).

¹⁵ Du moins, semble-t-il pour les statues de couples qui étaient installées dans les chapelles funéraires. Une exception appréciable, l'une des statues d'Horemheb trouvée dans la tombe memphite du général, cf. G.T. MARTIN, *op. cit.*, pl. 152-153.

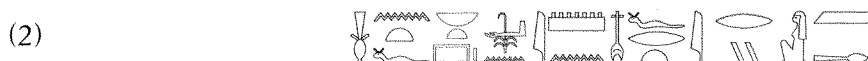
Nefertari, de son côté, porte la longue robe en usage pendant tout le Nouvel Empire, sans fioriture aucune. Le buste et la tête de la jeune femme, entièrement détruits, ne permettent pas d'offrir un meilleur descriptif de la typologie de cette œuvre sculptée avec finesse [fig. 1].

Un premier texte est gravé sur le pagne de Merymaât. Il se lit :



(1) *Tout ce qui sort sur la table d'offrande^(a) des dieux en tant que bienfait du ciel et de la terre à l'occasion de toutes leurs fêtes liturgiques du ciel et de la terre. Pour le ka du gouverneur^(b) Merymaât, juste de voix^(c).*

Sur la robe de Nefertari, une inscription donne :



(2) *Sa sœur, la maîtresse de maison, la chanteuse d'Amon^(d), Nefertari, juste de voix.*

- a. S. Pernigotti, *op. cit.*, pl. XV/A, donne le signe *qbḥ* au lieu de celui pour la table d'offrande *wḏḥw*. Les lectures fautives de S. Pernigotti sont nombreuses et il a fallu renoncer à utiliser la copie qu'il publie. Un simple regard sur la photographie reproduite à la pl. LXIX de son catalogue suffit à rétablir l'emplacement et la forme exacte des signes.
- b. Sur la signification de ce titre dans le contexte de ce groupe statuaire, cf. ci-dessous, note de traduction (e).
- c. Il manque au début de la formule l'expression *ḥtp dj nj-swt*. En revanche, celle-ci est présente à la première colonne du texte gravé au dos. Le lapicide a peut-être estimé, en raison du manque de place disponible sur le pagne, qu'une formule d'introduction pour deux textes serait suffisante.
- d. Le nom d'Amon n'est pas martelé, ce qui indique que la statue soit a échappé pour une raison que l'on ignore aux mutilations amarniennes, soit qu'elle est postérieure au règne d'Akhénaton.

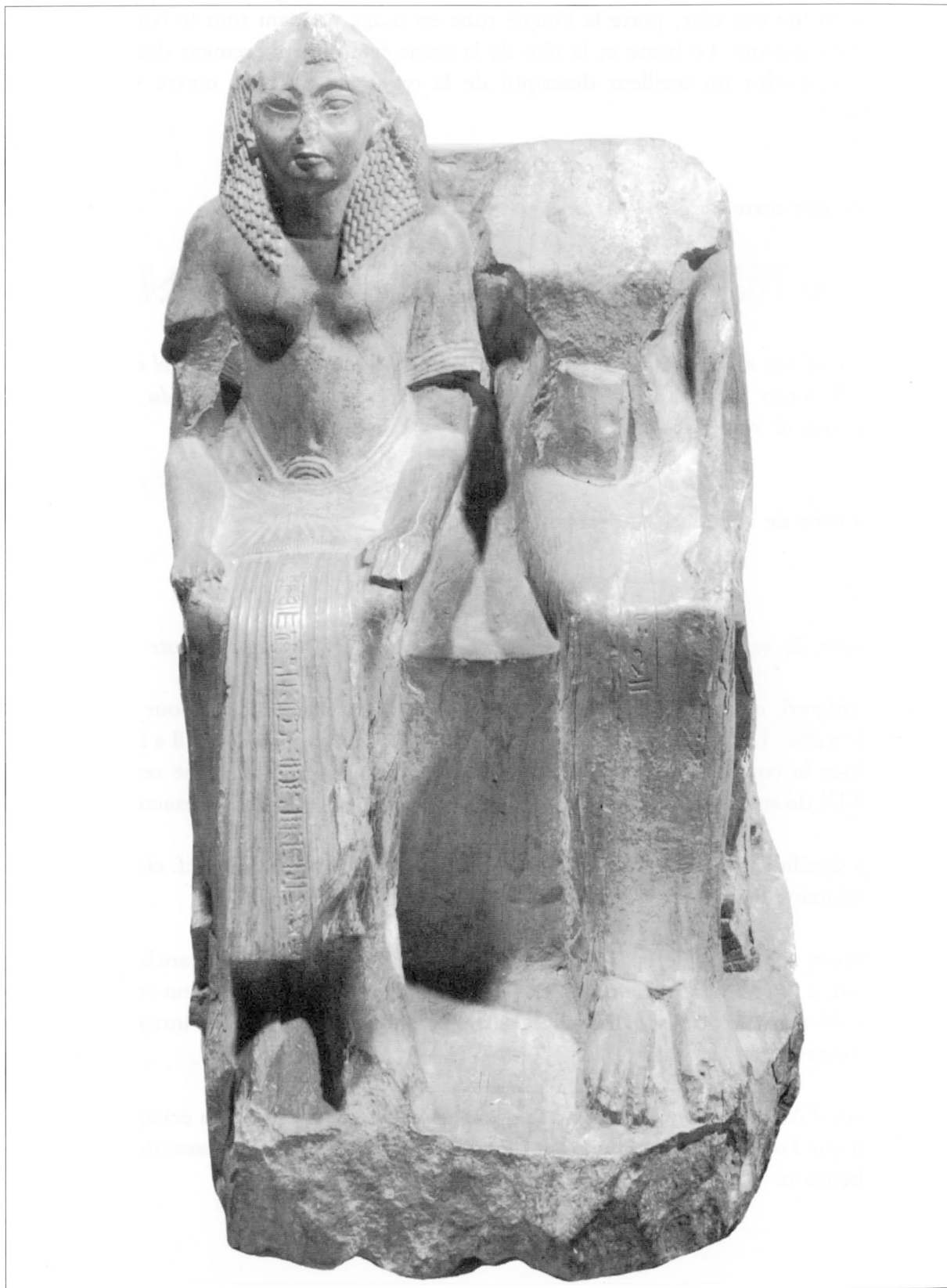


Fig. 1. Statue de Merymaât, Bologne K.S. 1813, vue frontale.
Cliché CNB & C - Museo Civico Archeologico - Bologne.

La partie arrière du groupe porte une inscription en onze colonnes gravées de la droite vers la gauche [fig. 2, col. 3-13] :

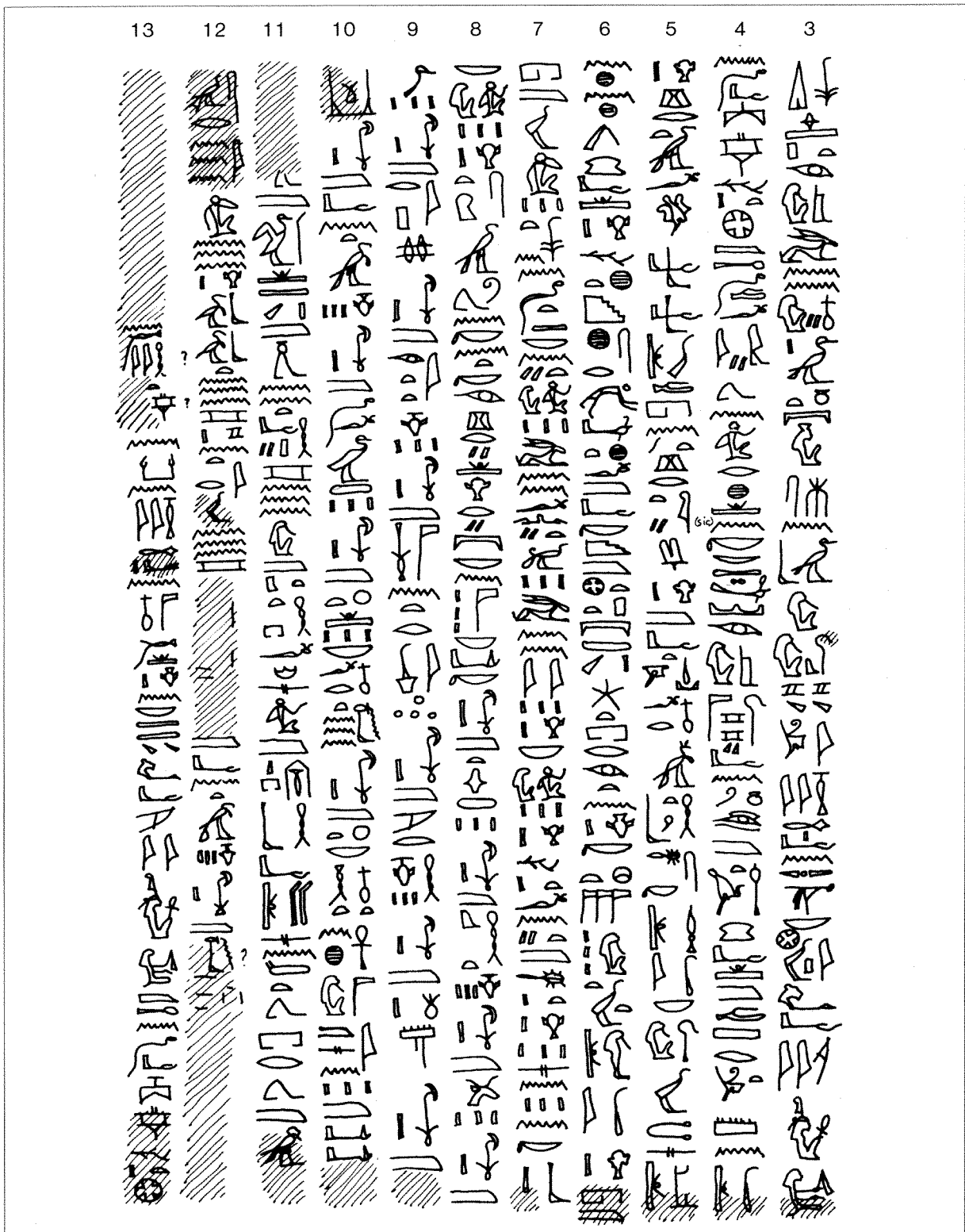


Fig. 2. Statue de Merymaât, Bologne K.S. 1813, inscription du dossier.

Relevé d'après S. Pernigotti, *La statuaria egiziana nel museo civico archeologico di Bologna*, [Collane dell'Institut per la storia di Bologna, Cataloghi, n° 2], Bologne, 1980, p. 52-54, pl. XIV/C, XV/A-B, LXVII-LXIX.

(3) Offrande que donne le roi à Osiris Ounennefer fils de Nout issu de Geb, prince des Deux Rives, de la part du grandement favorisé^(d) de Min seigneur d'Akhmîm, le gouverneur^(e) Merymaât (4) de Djâ(ou)khet^(f), juste de voix. Il dit : Je viens auprès^(g) de toi seigneur de la Terre-sacrée, Osiris, divin prince des Deux-Rives, splendide muni de la couronne blanche et coiffé de la couronne rouge, impassible (5) de visage sous la coiffe-atef, lumineux^(h) de front portant les deux plumes (sichées) sur le mortier-medjat⁽ⁱ⁾, parfait dont le cou est paré, (ô) seigneur du sceptre-heqa qui élève (6) le flagellum-nekhakha, qui apparais sur l'estrade-khet, qui renverse l'ennemi et protège l'Égypte. Le ciel, la terre et la Douat agissent selon ton désir. L'Ennéade est réunie pour ac-(7)-clamer le souverain de l'éternité^(j), le seigneur des créatures animées pour lequel existent ceux qui ne sont plus^(k), ceux qui sont présents et les êtres qui seront après lui et qui sont encore dans le giron. Leurs têtes (sont tournées) vers toi, car tout un (8) chacun est (un jour ou l'autre) introduit auprès de toi (du fait que) c'est toi qui as créé ce qui est en-dessous et ce qui est en-dessus, (ô) seigneur de tous les dieux. Puisses-tu accorder un millier de pains, un millier de cruches de bière, un millier de pièces de bœuf, un millier de (9) pièces de volailles, un millier de cruches de vin, un millier de pots de lait, un millier de (fumigations) d'oliban-sentjer, un millier de pots d'onguent-mereh, un millier de pièces de lin-sheserou, un millier de (10) pièces d'étoffe-menkhet, un millier de pots d'onguent-ânti, un millier de provisions-djefâou, un millier de toutes choses bonnes et pures, un millier de toutes choses bonnes et douces au moyen desquelles le dieu vit en tant que [produits] (11) [qu'accorde le ciel], que crée la terre et que le Nil apporte de sa caverne. Puissé-je être assis sous mon pavillon à jouer au jeu de senet^(l). Puissé-je sortir en [âme-ba vivante ...], (12) [puissé-je boire] l'eau dans le courant du fleuve [... un millier] de pots d'onguent-ânti, un millier de purifications^(m) [...] (13) [... puisse-je respirer le doux souffle] du vent du nord. Pour le ka du [grandement] favorisé du dieu parfait, celui qui remplit (de joie) le cœur du seigneur du Double-Pays, le gouverneur Merymaât, juste de voix, de Djâ(ou)[khet].

- d. S. Pernigotti, *op. cit.* p. 53, hésite entre « favorisé » et « chanteur ». La première acception semble la seule à devoir être retenue en raison de l'épithète ʿȝ. Pour les favorisés d'une divinité, cf. R. Sayed, BIFAO 79, 1979, p. 185, n. (be) ; D. Meeks, *AnLex*, 79.2047, qui renvoie également à KRI II, 896⁵, 11 ; 909⁹. Pour les *hsj.w* à l'époque tardive où l'épithète, appliquée aux défunts, semble indiquer une certaine vénération ou renommée, cf. J. Quaegebeur, OLP 8, 1977, p. 138-139 ; Cl. Traunecker, *Coptos – hommes et dieux sur le parvis de Geb*, OLA 43, 1992, p. 387-391, §§ 371-377. Le parallèle constaté dans l'emploi de *hsj* entre la première et la dernière colonne du texte de cette statuette, où Merymaât est alors *grandement favorisé du dieu parfait*, paraît confirmer cette traduction comme la seule possible.
- e. S. Pernigotti, *op. cit.*, p. 53, n'a pas compris l'ensemble de la succession *ḥȝtj-ʿ Mrj-Mȝʿt n Dʿ(w)-ḥt mȝʿ-ḥrw*. Toutes les références à un nom propre qu'il donne sont donc à écarter (cf. cependant *infra*, n. 45). Le renvoi du nom de la cité dont Merymaât est le gouverneur après l'anthroponyme est bien attesté, cf. par exemple, J. Assmann, JEA 65, 1979, p. 58 (b) : *ḥȝtj-ʿ Jmn-m-ḥȝt n Njw.t* : le gouverneur Amenemhat de la Ville ; M. Sandman, *BiÆg* VIII,

1938, p. 136 : *ḥꜣtj-ꜣ Mꜥḥw n Nfrw.sj* : le gouverneur Mahou de Neferousy ; E. Peet, *The Great Tomb Robberies*, II, pl. III, 5²⁰⁻²², IV, 7⁶ : *ḥꜣtj-ꜣ Pꜣ-sr n Njwꜣt* : le gouverneur Paser de la Ville. Le caractère purement local, du moins à l'origine, des compétences du *ḥꜣtj-ꜣ* est bien clair dans les exemples recueillis par D. Meeks, *AnLex* 77.2576 ; 78.2563 ; 79.1881. Voir également *Wb* III, 25⁷⁻²⁶¹ ; W. A. Ward, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle-Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 105-107, n° 865-889 et H. G. Fischer, *Egyptian Titles of the Middle-Kingdom, a supplement to W. Ward's Index*, New York, 1985, p. 19, nos 865b-889a.

- f. Ce toponyme n'est pas totalement inconnu et, à la ligne 5 de la première page (r^o) du Papyrus d'Amiens, on le trouve ainsi écrit  ¹⁶. Pour les rapprochements avec *Dꜣ-rwḥꜣ* et *Dꜣ-rwḥꜣ* voir ci-dessous, commentaire général.
- g. Comme le note S. Pernigotti, *op. cit.*, p. 53, il s'agit certainement d'une graphie aberrante de *ḥr.k* due, peut-être à une confusion avec le hiéroglyphique.
- h. *'bꜣb*, *Wb* I, 178⁴ ; D. Meeks, *AnLex* 77.0614. Le caractère « brillant » du chef d'Osiris aurait été plus ou moins lié à la présence des cornes selon le *Wb* I, 174³ (*'bw.tj* = Le Cornu) et c'est ainsi qu'Assmann comprend le vocable ¹⁷. Appliquée à Min, la première expression avait été rapprochée par H. Gauthier de l'épithète *'bꜣ m nfr.w.f* qu'il traduisait avec raison *fier de sa perfection* = phallus ¹⁸. Dans ce cas, l'éclat du front du dieu pourrait avoir été une métaphore pour désigner la dignité orgueilleuse qui convenait à Min. Selon J. Yoyotte, *Kêmi* XII, 1952, p. 84, n. j, *'bꜣw.tj* est la seule lecture à retenir et le mot n'aurait rien à voir avec les cornes.
- i. *Mdꜣ.t* ou *mꜣdꜣ.t*, mot inconnu au *Wb* et chez D. Meeks *AnLex*, sous cette acception. S. Pernigotti, *op. cit.* p. 53, traduit « diadème », sans qu'il soit possible de déterminer la justification de cette valeur (probablement est-elle inspirée de la traduction d'Assmann où le mot n'est pas plus commenté ¹⁹). Le déterminatif est bien certainement le « mortier » des couronnes de Min ou d'Amon sans aucun autre attribut. On retrouve ailleurs cette partie de la coiffe employée comme pictogramme :

(1) stèle de l'adoption de Nitocris, l. 12-13, cf. G. Maspero, *ASAE* V, 1904, p. 85-86, Ânkhessenferibrê est :



couronné(e) des deux plumes et du mortier.

¹⁶ A.H. GARDINER, *Ramesseide Administrative Documents*, 1940, p. 1⁸, = r^o I, 5. Je remercie M. le P^r J. Yoyotte qui m'a aimablement signalé cette référence.

¹⁷ J. ASSMANN, *op. cit.*, p. 458, n° 218, l. 6.

¹⁸ H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, *RAPH* III, 1931, p. 138 sq. = *Edfou* I, 398¹³, où le texte est sans équivoque. Sur cette dernière acception du verbe *'bꜣb* / *'bꜣ*, cf. *Wb* I, 177¹⁸⁻²⁰ ; D. MEEKS, *AnLex* 77.0613. Voir encore, pour le contexte,

Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *Kêmi* XII, 1952, p. 44.

¹⁹ J. ASSMANN, *op. cit.*, p. 458, n° 218, l. 7.

L'image du dieu qui accompagne ce texte le représente sans bandeau *mdh* ni coiffe '*fn.t*, mais portant les deux plumes fichées sur le mortier muni du disque solaire. Il est plus que probable que le scribe, peu instruit de la réelle lecture du mortier, préféra employer des termes qu'il connaissait mieux, bien qu'ils ne fussent pas absolument adaptés à son propos ²⁴.

Plus anciennement, à l'époque ptolémaïque, le recours au pictogramme dans les exemples de Dendera et Edfou relevés plus haut fut, peut-être, un moyen habile de masquer l'ignorance que l'on avait déjà des valeurs de ce signe. Un autre texte d'Edfou témoigne à sa manière de l'embarras des scribes à reconnaître le nom du mortier ; cf. *Edfou* IV, 246³ où, à l'occasion d'une offrande de plumes-*šw.tj*, il est précisé :



Il est en tant qu'Horus doté de ses deux yeux (= ses deux plumes) sur le mor(tier) (?) de sa tête et qui couronne <ainsi> son front au moyen des deux uræus ²⁵.

Une lecture *hr m-^c dnn.t* est gênante car on ne voit pas bien, outre l'absence inexplicable du second *n* de *dnn.t*, pourquoi la préposition *hr* serait doublée de *m-^c* ²⁶. Si l'on admet que *m-^c* = *m* appartient à un mot désignant une partie de la coiffe, force est de constater que le hiérogrammate se trouva démuné devant ce substantif incertain et qu'il se contenta d'une approximation ²⁷.

La structure du mot aurait pu éclairer son origine, car on songe naturellement à rapprocher ce substantif des formations en *m-^c* = *m* + radical + marque du féminin ²⁸ servant, entre autres, à construire des noms d'instruments ²⁹. Cependant, aucun radical *dj*, *dj* ou *djw* ne donne de sens satisfaisant à cette proposition ³⁰. Le mortier n'apparaît, par ailleurs, sur le chef de Min qu'au Moyen Empire ; auparavant, les plumes du dieu étaient assujetties au moyen d'un simple bandeau ³¹. Celui-ci est régulièrement appelé *šd* ou *mdh* et il est bien difficile de trouver là encore quelque étymologie du nom du mortier ³².

²⁴ Pareille confusion pour le Nouvel Empire avait déjà été relevée par A. MORET, *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte*, *Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Étude* t. XIV, 1902, p. 132, couronnes *mdh* et '*fn.t*, p. 134, couronnes *šbd* et *mj.t*.

²⁵ Traduction fondée sur la transcription *sw m hr rdj nb.tj m wp.t.f hr 'md(š.t) (?) n tp.f stnj hš.t.f m wr.tj*.

²⁶ Voir cependant, pour l'emploi de *dnn.t*, *Edfou* I, 576⁵ et *Edfou* VIII, 84⁴.

²⁷ La leçon parallèle de *Dendara* II, p. 181⁵⁻⁶, bien que fidèle à l'esprit, s'écarte trop dans la lettre du texte d'Edfou pour être d'une aide quelconque : *sw m hr rdj nb.tj m wp.t.f wšs tp.f m [wr.tj] : Il est en tant qu'Horus pourvu des deux maîtresses (= les deux plumes) à son front, sa tête est élevée*

grâce aux deux [Grandes = uræus].

²⁸ J. OSING, *Die Nominalbildung des Ägyptischen* I, 1976, p. 321-323.

²⁹ Voir les exemples fréquemment cités de *mh.t* (« balance », *Wb* II, 130⁸⁻¹³, racine *h-j* « mesurer ») et *mm.t* (« lit », *Wb* II, 80¹⁴, racine *nm'*, « dormir »).

³⁰ Le mot *d-j.t* du *Wb* V, 519⁶⁻¹¹ désignant, entre autres pièces de tissus, une bandelette ou un lin-ciel ne saurait convenir pour évoquer le bandeau de Min, cf. ci-dessous, n. 32. Selon J. OSING, *op. cit.*, II, p. 760, il existerait cependant un mot *djw* signifiant « dresser » dont le radical entrerait dans le nom du cobra *d.t* et aurait produit quelques autres substantifs. Si l'on suit sa proposition, le *md.t* serait « ce qui permet de dresser (les deux plumes) ». Devant le peu d'exemples sûrs fondés

sur ce radical éventuel recueillis par J. Osing, cette possibilité demeure limitée. Je remercie P. Dils de m'avoir signalé cette référence.

³¹ Le plus ancien exemple du mortier est, peut-être, celui du relief de Sésostriis I^{er} provenant de Coptos, W.M.F. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896, pl. XIX.

³² Cf. par ex. *Edfou* I, 396¹⁷. Voir également H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 131 et, plus récemment, J.-Fr. PÉCOIL, M. MAHER TAHA, *BSEG* 8, 1983, p. 67-79 qui insistent sur l'éclat que peut apporter un tel bandeau. Consulter depuis Cl. TRAUNECKER, *Coptos - hommes et dieux sur le parvis de Geb*, p. 157-159 et n. de traduction (f), p. 159 sq.

Tous les rapprochements avec les mots *md.t*³³, ou *md.t*³⁴ déjà connus sont également peu convaincants. En revanche, un lien avec le terme Medjaï désignant les populations bédouines du désert de l'est n'est peut être pas à écarter. Le dieu d'Akhmîm et de Coptos est, en effet, souvent qualifié de « Medjaï parfait »³⁵. Dans ce cas, cette coiffe spécifique pourrait s'être appelée « la Medjaïte » par allusion aux origines de Min et aux nomades du désert dont il était le protecteur³⁶. Cette proposition pourrait éclairer partiellement le texte cryptographique de la chapelle de Min au temple de Ramsès II en Abydos cité plus haut³⁷.

À noter, pour en finir avec le terme *md.t*, que le « mortier » est attesté à la XVIII^e dynastie sur le célèbre mannequin de la tombe de Toutânkhamon³⁸ et, peut-être, sur la tête de Nefertiti³⁹.

- j. Le *n* est probablement un génitif indirect, rare dans ce type d'expression. Le souverain est Osiris et non le roi.
- k. Toute la phrase joue avec la variété des termes désignant l'humanité passée, présente et à venir : *ntj.w*, *jwtj.w*, *wnnj.w*, *hr-nb* et *bw-nb*.
- l. Sur le rôle du jeu de *senet* et le chapitre 17 du Livre des Morts, consulter maintenant H. Milde, « It is All the Game », *Funerary Symbols and Religion, Essays dedicated to Professor M.S.H.G. Heerma van Voos*, Amsterdam, 1988, p. 89-95.
- m. Il y a, semble-t-il, reprise ici d'une partie de l'énumération des bienfaits souhaités par le défunt (cf. col. 10). Généralement, l'invocation pour « respirer le doux souffle du vent du nord » suit immédiatement le souhait de s'abreuver à l'eau du fleuve⁴⁰.

³³ Wb II, 185¹¹⁻¹⁹, « onguent-medjat » n'est guère satisfaisant malgré les liens attestés entre les couronnes et les produits aromatiques (cf. *Belegstellen* II, références du Wb II, 185¹⁴ où l'onguent consacre les uræus).

³⁴ Wb II, 187⁵⁻¹⁸⁸, « livre », « rouleau de papyrus » n'offre rien de probant.

³⁵ Cf. H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 199 et É. CHASSINAT, *Les Mystères d'Osiris au mois de Khoiak* II, 1968, p. 676-685.

³⁶ Une contamination par le mot *mt* « phallus » (Wb II, 175⁵), objet naturel de la fierté du dieu, a pu jouer un rôle, notamment à l'époque tardive, lorsque le nom du mortier fut en passe d'être oublié. Min est, en effet qualifié de « seigneur au

phallus de lapis-lazuli » au temple d'Hibis à Kharga (H. BRUGSCH, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum* I, 1883, p. 635, col. 38), et de « seigneur du phallus » à Edfou (*Edfou* I, 398¹³ et au p. Berlin 3056, [3, 1]). Or, au Moyen Empire, il était « seigneur des Medjaou » (p. Boulaq n° 17, I, 4). La réalisation phonétique de cette dernière expression devait être proche de la prononciation de la première et favoriser la confusion. Pour un exemple d'emploi abusif du mot *mt* « phallus » à la place d'un autre substantif, cf. J.-Cl. GUYON, *BIFAO* 75, 1975, p. 392, n. 5.

³⁷ D'autres lectures sont, cependant, possible. J.-Cl. GUYON me suggère, par exemple, *hw.t jbd* (= *hw.t j'h*) qui a l'avantage de faire référence à un

édifice déjà connu de la région panopolitaine, alors qu'aucun « Château du Medjai » n'est vraiment attesté.

³⁸ Voir, en dernier lieu, E. RUSSMANN, D. FINN, *op. cit.*, n° [[58]].

³⁹ Cf. E.L. ERTMAN, « The Search for Significance and Origin of Nefertiti's Tall Blue Crown », *Abstracts of Papers of the Sixth International Congress of Egyptology*, Turin, 1990, p. 27.

⁴⁰ W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, ÄF 24, 1968, souhaits 78-79, voir spécialement, p. 116 pour la fin de la XVIII^e dynastie.

■ **Commentaire général**

L'un des apports importants de ce texte est la mention de la localité de Djâ(ou)khet. Outre la citation relevée sur le monument de Bologne, cette bourgade est, on l'a vu, signalée au papyrus d'Amiens (r^o 1, 5) ⁴¹. Or ce même papyrus, dans un contexte similaire, cite par deux fois la ville de Djârouha quelques pages plus loin ⁴². Gardiner avait songé à rapprocher les deux noms de lieux, mais s'était prudemment limité à constater que les traces partiellement mutilées du premier toponyme mentionné ne pouvaient correspondre aux graphies développées du second. Yoyotte, tenant compte des hésitations de Gardiner dues à la lacune, préféra laisser de côté la mention de Djâ(ou)khet dont la lecture demeurerait incertaine au Papyrus d'Amiens. La statue de Merymaât permet maintenant d'assurer l'existence de ce toponyme et, du même coup de proposer son assimilation à Djârouha. En effet, malgré les importantes divergences de graphie de la partie finale, il serait plus que surprenant que deux lieux-dits, l'un appelé Djâ(ou)khet, l'autre Djârouha aient coexisté entre Akhmîm (Panopolis-Ipou) et Qaou el-Kébir (Antéopolis-Tjébou [?]), distantes d'à peine cinquante kilomètres. Le fait que le transporteur de céréales Sethi fils de Pasekherouemniout cité dans le document d'Amiens soit en relation avec les deux toponymes invite encore à ne faire de Djâ(ou)khet et Djârouha qu'une seule et même localité ⁴³.

Si Djâ(ou)khet est bien identique à Djârouha, alors cette cité se confond très certainement encore avec Djâroukha, la « ville de Tiye », citée sur les scarabées commémoratifs d'Aménophis III ⁴⁴. Bien que la date de la statue de Merymaât soit encore incertaine entre les XVIII^e et XIX^e dynasties, le fait que la ville d'Akhmîm soit citée en relation avec un gouverneur de Djâ(ou)khet et qu'un hymne important à Min assimilé à Osiris s'y développe renforce notablement la proposition formulée autrefois par J. Yoyotte de situer dans le nome panopolite cette dépendance agricole de la grande épouse royale d'Aménophis III.

On peut, cependant, s'interroger sur les différences dans les graphies observées qui s'accompagnent de modifications importantes du sens. Il est difficile, *a priori*, d'évoquer une origine étrangère pour ce nom car Djâroukh(a) est attesté comme anthroponyme dès le Moyen Empire ⁴⁵. Par ailleurs, le fait que le papyrus d'Amiens mentionne cette localité sous deux graphies différentes indique que, pour l'Égyptien, l'une pouvait se substituer à l'autre sans risque de confusion. Bien qu'un amuïssement de la syllabe *rw* de la partie centrale du nom ait été possible au cours du Nouvel Empire, il est plus simple de supposer que le verbe *d'r* perdit dans l'écriture sa consonne finale mais que celle-ci était toujours réalisée dans la

⁴¹ Cf. ci-dessus, p. 267, n. f.

⁴² A.H. GARDINER, *Ramesseide Administrative Documents*, 1940, p. 1⁸, = r^o III, 9-10. Pour Djârouha sur l'ostracon Golenischeff, *id.*, *Ancient Egyptian Onomastica* III, 1947, pl. XI, 5, 2 et J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 27-30.

⁴³ Le personnage apparaît encore au *recto* du

même papyrus, r^o 3, 2 et r^o 4, 1.

⁴⁴ J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 23-33 ; cf. C. BLANKENBERG-VAN DELDEN, *The large commemorative Scarabs of Amenhotep III*, Leyde, 1969, p. 134-145, pl. XXX-XXXI et, depuis, *Aménophis III le pharaon soleil*, 1993, p. 17-18, 56-57, n^o 2 [L. M. Berman].

⁴⁵ J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 25 et n. 1 pour les références = H. RANKE, *Die altägyptischen Personennamen* I, p. 405²⁷ ; II, p. 401 = J.H. BREASTED, *ZAS* 39, 1901, p. 65 sq. = Louvre, stèle C. 30.

prononciation ⁴⁶. En somme, les incertitudes des graphies ne dissimulent pas forcément une évolution de la prononciation et rendent, peut-être, compte d'une autre intention. Il se peut que l'on ait affaire à une graphie diminutive du toponyme du fait que la branche de bois est fréquemment employée pour déterminer le verbe *d'r* ⁴⁷. La lecture serait alors *D'r.t* pour l'ensemble du groupe. Il n'en demeure pas moins que cette manière d'écrire le nom de la cité était polysémique et que la lecture *D'(w)-ht*, ne serait-ce qu'à titre de connotation, s'imposait tout autant. Si la valeur *D'(w)-ht* devait être retenue, sa signification, au contraire de *D'r-wh* « Recherche-nuit » et *D'-rw* « Coup-de-vent-du-soir » qui ne posent plus de problème ⁴⁸, demeurerait embarrassante. Le premier terme, tel qu'il est orthographié, est assurément *d'w* « coup de vent », « bourrasque » ⁴⁹. Le second ne peut guère être autre chose que *ht* « bois », « bâton » ⁵⁰ ou l'un de ses dérivés. La branche de bois (signe Gardiner M.6) peut, en effet, valoir *wh* / *wh* dont les significations sont : « support en bois », « enseigne », voire même, « colonne » ⁵¹. Le sens général n'est, cependant, pas très satisfaisant : « Coup de vent du bâton » n'est guère explicite à moins d'envisager une étymologie complexe plus ou moins en accord avec la théologie locale ⁵². En contrepartie, on peut noter que *D'r-wh* « Recherche-nuit », présente, du fait de l'existence d'un homophone *wh* « brise », « vent »,

⁴⁶ Voir la conservation du *r* dans les exemples coptes relevés par J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 28. Pour les graphies du verbe *d'r* écrit *d'*, sans le *r* final, cf. Wb V, 539 ; R.O. FAULKNER, *Concise Dictionary of Middle Egyptian*, 1962, p. 320 ; H. GEDICKE, *JARCE* XXI, 1984, p. 200 et n. 20 ; J.-Cl. GOYON,

Les Dieux-Gardiens et la genèse des temples, BdE XCIII, 1985, p. 10, n. 9.

⁴⁷ Cf. ci-dessus, n. 46.

⁴⁸ Voir les explications convaincantes de J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 24 sq. et 28.

⁴⁹ Wb V, 533¹¹-534⁶ ; D. MEEKS *AnLex*

77.5162, 79.3626 ; *id.*, BIFAO 77, 1977, p. 84 sq.

⁵⁰ Wb III, 339¹⁰-341¹¹ ; D. MEEKS, *AnLex* 77.3187, 78.3143, 79.2280.

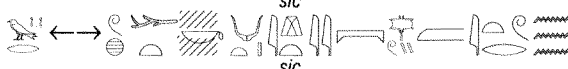
⁵¹ Wb I, 352² et 352¹²⁻¹⁸ ; *AnLex* 77.1014, 78.1068, 79.742.  *ht-t* désigne, par ailleurs, le mât du navire, cf. Wb III, 342⁷.

⁵² Doit-on comprendre « Coup de vent (provenant) du bâton » et rapprocher cette expression de certains aspects de Min que l'on rencontre dans les hymnes parallèles du Ramesseum, de Médinet-Habou et du pylône de Physcon à Athribis ? Le dieu y est, en effet, qualifié de :

Ramesseum



Médinet Habou



Athribis



kj wr wh.t.k wp.tj jgp t:w (?) m jtr.w

Grand taureau, ton wh.t ouvre les nuages et la brise est sur le fleuve

(au Ramesseum, le mot *wh.t* est écrit *whd.t* pour une raison qui échappe, le radical *whd* « souffrir », « endurer » n'offrant aucun sens convenable), cf. H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 190 sq. et W.M.F. PETRIE, J.H. WALKER, E.B. KNOBEL, *Athribis*, 1908, pl. XXXI, col. 3.

La maîtrise des phénomènes atmosphériques est une caractéristique de Min et d'Amon-Rê déjà mise en évidence par K. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, APAW, 1929, §30, §§187-217. et G.A. WAINWRIGHT, *JEA* XX, 1934, p. 139-153. Les termes employés dans l'hymne précédent se retrouvent partiellement dans le petit temple de Aÿ à Al-Salamuni où, sur une des représentations tardives de Min, on trouve la légende suivante (H. KEES, *RecTrav* XXXVI, 1914, p. 55) :



... nb Jpw nj-sw t ntr.w jmj sp.w.t jp.(w).t (w)h.t.k t:w.k m hnw.sn

seigneur (a) d'Akhmîm, roi des dieux qui est dans ces nomes-ci (b) où se trouvent ton (w)h.t (c) et ton souffle.

(a) H. KEES, *op. cit.*, p. 55 donne : *t + n (?) + nb Jpw*, K.P. KUHLMANN, *MDAIK* 35, 1979, p. 177, n. 46 préfère une lecture *ntk šw pw* qui paraît, cependant, moins probable. *Ntk Jpw.j*, « tu es l'Akhmîmique », avec inversion des deux premières lettres du pronom indépendant, est encore possible ; le *nispé* Ipouy étant bien attesté comme épithète de Min, cf. Wb I, 69⁵.

(b) *jp.(w).t* considéré comme le pronom démonstratif féminin pluriel, cf. H. JUNKER, *Grammatik der Denderatexte*, Leipzig, 1906, p. 44 qui ne donne, cependant, qu'une forme  (*jp.tn*).

(c) Un rapprochement avec le *ht-hsp*, nom du territoire agricole de Coptes, est encore possible et rendrait caduc l'essai de traduction proposé plus haut, cf. Wb III, 162⁶⁻⁸.

« bourrasque »⁵³, une connotation qui n'est pas en opposition avec le sens proposé provisoirement pour *D'(w)-ḥt* et son avatar plus récent *D'-rwḥ*⁵⁴. En l'absence d'un texte comparable à celui du *Papyrus Jumilhac* pour le nome panopolite, il est sans doute vain de chercher les motivations qui ont poussé les Égyptiens à opter tantôt pour telle forme, tantôt pour telle autre.

L'autre aspect remarquable des inscriptions de cette statue est indubitablement l'assimilation incidente de Min à Osiris dans le grand hymne inscrit au revers du groupe⁵⁵. Le proscynème s'adresse à *Osiris-Ounenfer fils de Nout né de Geb*, mais les parures du dieu mêlent les attributs d'Osiris et ceux de Min dont le mortier surmonté des deux plumes et l'estrade-*ḥt* sont les éléments les plus caractéristiques. Il s'agit certainement d'un des plus anciens exemples⁵⁶ de cette fusion occasionnelle des deux divinités dont l'existence avait été proposée autrefois par H. Gauthier⁵⁷ et énergiquement rejetée par É. Chassinat⁵⁸. Plus récemment, Cl. Traunecker a rappelé que l'Osiris bénéficiaire des rites décadaires effectués à Coptos par Min avait, peut-être, l'apparence du dieu ithyphallique⁵⁹. Il cite à l'appui de sa démonstration un texte du temple d'Opet⁶⁰ et, surtout, la représentation paradoxale du temple d'Hibis à Kharga où le dieu gisant en attente de renaissance sous l'abaton est à la fois Osiris et Min de Coptos muni des attributs de cette dernière divinité (sauf les plumes) alors que le dieu qui lui rend l'hommage filial n'est autre que le même Min coptite⁶¹. L'hymne de la statue de Merymaât atteste maintenant l'ancienneté de cette forme divine particulière alliant la personnalité de Min aux caractères propres d'Osiris.

⁵³ Wb I, 353¹³ et D. MEEKS, *AnLex* 77.1018, 78.1072. S. SAUNERON proposait même, dans certains cas, de rendre par « colonne d'air » ce mot et notait le parallélisme entre ces expressions et celles qui décrivent les caractéristiques du pilier-*ioun*, cf. *Esna* V, p. 319, n. i. On peut rappeler également qu'un autre mot écrit *wh* signifie, comme *d'r*, « rechercher », « s'enquérir », cf. Wb I, 353¹⁴ - 354⁷ et *AnLex* 77.1019, 78.1073, 79.743.

⁵⁴ L'évolution de *D'r-wh* en *D'w-ḥt* puis *D'-rwḥ* est également à étudier en fonction de l'apparition du radical sémitique *rwḥ* au cours du Nouvel Empire (dénotique *rhj*, copte *rūḥe*. Ce radical, analysé par W.A. WARD, *SAK* 5, 1977, p. 284-287, se retrouve en arabe (*rāḥa*), en cananéen (*r(w)h*), en ougaritique et en phénicien (*rh*) et en hébreu (*rūaḥ*). Plus intéressant pour le propos défendu ici est le fait que le sens premier de ce vocable est clairement à rendre par « vent », « brise » et que ce n'est que par métonymie que le groupe prit ultérieurement la valeur de « soir », « nuit » (en raison, très certainement, de la régularité et de la fraîcheur des brises vespérales en Orient). En cela, son emploi par les Égyptiens au lieu de *wh* n'est pas aussi surprenant qu'il y paraît de prime abord,

notamment dans le cadre du toponyme étudié ici. Pour *rwḥ*, voir encore S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Égypte*, 2^e édition, BdE 90, 1990, p. 24, n. a et E. HORNING, *LÄ* IV/2, 1980, col. 291 sq., s. v. « Nacht ».

⁵⁵ Je dois à monsieur le P^r J. Yoyotte d'avoir attiré mon attention sur le fait que cet hymne offrait, sans doute, l'une des plus anciennes mentions de cette association singulière.

⁵⁶ Dans les hymnes à Min du Moyen Empire publiés par Selim HASSAN, *Hymnes religieux du Moyen Empire*, Le Caire, 1928, p. 138-139, le caractère horien du dieu est nettement prononcé (notamment au travers de l'aspect synchrétique Min-Hor-nakht). Voir également O.H. LANGE, « Ein liturgisches Lied an Min », *SPAW*, 1927, p. 331-338 et H. GAUTHIER, *BIFAO* XXX/1 [*Mélanges V. Loret*], 1931, p. 553-564. La première mention d'une assimilation de Min à Osiris se trouve, peut-être, sur la stèle CGC 20517 du roi Menkhâouré Seshib de la Deuxième Période intermédiaire, cf. O.H. LANGE, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* II, 1908, p. 112. En revanche, il n'existe pas semble-t-il, dans le catalogue des appellations divines, de manifestation divine *Min-Osiris ou *Osiris-Min.

⁵⁷ H. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 176 sq., 287. Le fondement de la proposition de H. Gauthier reposait essentiellement sur le caractère « osirien » du taureau blanc de la fête de Min.

⁵⁸ É. CHASSINAT, *Les Mystères d'Osiris au mois de Khoiak* II, 1968, p. 669-674.

⁵⁹ Cl. TRAUNECKER, *Coptos - hommes et dieux sur le parvis de Geb*, *OLA* 13, 1992, p. 355-363. Cet Osiris était, semble-t-il, qualifié de « Bien-Aimé ».

⁶⁰ C. DE WIT, *Opet* I, 41 et Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 360-361.

⁶¹ N. de G. DAVIES, *The Temple of Hibis at Kharga* III, pl. 20 et Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 361. Au titre de l'utilisation par Min d'attributs proprement osiriens, on relève encore l'emploi croissant à l'époque tardive de la coiffure d'Osiris par le dieu ithyphallique. Voir, par exemple, *Les Réserves de pharaon*, Lyon, 1988, p. 47 où le dieu est, en outre, ainsi légendé : *Min-Rè le Coptite, roi des dieux à la couronne-atf élevée* alors qu'Osiris debout derrière Min est : *le Coptite qui préside au Château de l'or, le jouvenceau excellent qui préside à l'Œil-Illuminé*. En face d'eux, le pharaon porte, quant à la lui, la coiffure traditionnelle de Min et offre l'œil-oudjat.

Rien dans les textes n'indique les circonstances qui rendirent favorable l'assimilation occasionnelle de Min d'Akhmîm à Osiris à la XVIII^e dynastie. Il se peut que les grandes panégyries en l'honneur de l'Osiris abydnien célébrées quarante kilomètres en amont aient exercé une certaine influence sur les fêtes solennelles panopolitaines. Le texte biographique de Nebouâ apporte peut-être, à cet égard, une information digne d'attention. On y apprend que ce personnage, dans le cadre de ses fonctions de Premier Prophète d'Osiris en Abydos, fut mandaté par Thoutmosis III pour organiser *la procession d'Harendotes dans le temple d'Akhmîm lors de toutes les fêtes d'Akhmîm* ⁶². Que ce type d'échanges ait profité à de mutuels enrichissements des liturgies locales demeure une conjecture séduisante.

Deux derniers points restent à déterminer : qui fut Merymaât et quand vécut-il ? À la première question, il est difficile de répondre car aucun autre administrateur du même gouvernorat n'est attesté et le personnage n'est pas identifiable parmi les autres Merymaât connus ⁶³. Le nom et les titres de son épouse ne sont d'aucun secours, étant d'une fréquence trop grande au Nouvel Empire. En revanche, la localité dont Merymaât était le gouverneur eut son heure de gloire à la fin de la XVIII^e dynastie et il est probable qu'il fut un proche d'un des deux grands personnages de cette époque originaires de la région : la reine Tiye ⁶⁴ et le roi Aï ⁶⁵.

Certains des éléments stylistiques de la statue de Bologne semblent caractéristiques des œuvres contemporaines d'Aménophis III. La perruque est d'un modèle de transition qui annonce la coiffe seconde manière de Nebmertouf ⁶⁶ tout en s'inspirant des statues d'Aménophis fils de Hapou ⁶⁷ et les manches près du corps ne se retrouvent pas fréquemment sous cette apparence après la période amarnienne. D'autres, en revanche, semblent plaider pour une exécution vers l'extrême fin de la XVIII^e dynastie ou le début de la XIX^e ⁶⁸ : absence du martelage du nom d'Amon ⁶⁹, yeux petits et étirés vers les tempes, bouche discrète à la moue légèrement austère. En outre, le parallèle qui est fait dans les titres de Merymaât entre le roi et Min au travers des expressions *grandement favorisé de Min* (col. 3) et *grandement favorisé du dieu parfait* (col. 13), conviendrait à l'époque de Aï plus qu'à celle de tout autre roi ⁷⁰. Dans la tombe de Neferhotep à Thèbes (n° 49), il est souhaité à Aï de posséder *la durée de vie de Min d'Akhmîm* ⁷¹. Ce roi fit également creuser, sous la direction

⁶² K. SETHE, *Urk. IV*, 209³⁻⁶. Pour les liens entre Akhmîm et Abydos, voir encore R. GUNDLACH, *LÄ IV*, 1986, col. 138 et 14, n. 66-67 s. v. « Min », § 4.

⁶³ Cf. H. RANKE, *Die altägyptischen Personen-namen I*, p. 160¹⁹.

⁶⁴ J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 23-26.

⁶⁵ On a souvent fait de Aï un fils de Youya de Thoutou et donc un frère de la reine Tiye et de Aânén, cf. C. ALDRED, *Akhenaton, le pharaon mystique*, Paris, 1972, p. 89-91. Il se peut que la boîte de Berlin 17555, (dite provenir de Tehne, mais achetée à Akhmîm), les trois ouchebtis du père-divin Aï et cinq pions de jeu de *senet* en ivoire marqués au nom de Aï (Turin, Inv. 6446, Louvre,

Inv. N. 1783 et Leyde [Leemans I 145]), proviennent d'une tombe encore non identifiée de ce personnage à Akhmîm, cf. G. RÖDER, *Ägyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin II*, Leipzig, 1924, p. 267 sq. = W. HELCK, *Urk. IV*, 2002, n° 757 ; P.E. NEWBERRY, *JEA XVIII*, 1932, p. 51-52 ; R. HARI, *Orientalia XLV*, 1976, p. 265-268, pl. XIV ; O.J. SCHADEN, *The God Father Aï*, 1978, p. 138-139 ; G.T. MARTIN, *MDAIK 42*, 1986, p. 118 sq., n°s 13-14-15, pl. 15-16.

⁶⁶ Louvre 11153, cf. ci-dessus, n. 10.

⁶⁷ Cf. ci-dessus, n. 10 et 11.

⁶⁸ C'était l'opinion de S. PERNIGOTTI, *op. cit.*, p. 52-54.

⁶⁹ D'autres statues indubitablement antérieures à

Akhénaton n'ont pas été mutilées, cf. par exemple, L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten III*, 1930, p. 83-85, pl. 142, CGC 772.

⁷⁰ Voir cependant la statue CGC 583 où, à la colonne 2 du texte, le roi Aménophis III est comparé de manière insistante à Min.

⁷¹ Cf. N. de G. DAVIES, *The Tomb of Nefer-hotep at Thebes I*, New York, 1933, p. 21 et pl. IX. Sur l'un des sphinx du *dromos* du X^e pylône à Karnak, Aï est encore qualifié de « Fils de Min, né d'Isis », cf. J.-F. CHAMPOLLION, *Notices descriptives II*, 1878, p. 174-175 et M. EATON-KRAUSS, W.J. MURNANE, *BSEG 15*, 1991, p. 31-38 pour la datation.

de son architecte Nakhtmin ⁷², la chapelle rupestre située au nord-est d'Akhmîm ⁷³ et plusieurs tombes de contemporains sont à chercher dans les nécropoles voisines ⁷⁴.

Malheureusement, aucun document n'établit que Aÿ était originaire de Djâroukha ni qu'il ait été parent de la reine Tiye malgré les importantes présomptions pour que cela ait été le cas. Par ailleurs, quelque impression diffuse dans l'allure générale de la statue de Merymaât fait que l'on s'aventure plus volontiers à la croire contemporaine d'Aménophis III que de Aÿ et il est, sans doute, plus prudent de s'en tenir à la documentation existante et de voir en Merymaât un possible serviteur de la grande Tiye.

La renommée de cette bourgade perdura encore quelque temps ⁷⁵ et reçut vraisemblablement un regain d'attention pendant le règne de Aÿ avant de disparaître des textes vers la fin du Nouvel Empire. Mais on conviendra que le *floruit* éphémère de cette cité est assurément à chercher pendant le règne d'Aménophis III et que sa réputation ne dut guère lui survivre plus de quelques décennies. La statue de Merymaât, quel que soit le règne sous lequel elle fut réalisée à la fin de la XVIII^e dynastie, témoigne à sa manière de l'importance soudaine de ce gros bourg du Panopolite.

⁷² Stèles Louvre C. 55, C. 215, C. 216, Berlin 2075, Genève D. 47, pyramide Louvre E. 10265. On doit, peut-être, ajouter à ces monuments la stèle du British Museum inv. 1222 et le curieux monument publié autrefois par F. VON BISSING, « Stele des Nechtmin aus der El-Amarnazeit », *ZAS* 64, 1929, p. 113-117, pl. IV. Ces deux dernières pièces pourraient avoir appartenu au même personnage sous le règne d'Akhénaton. En revanche, la table d'offrande CGC 23108 appartient sans doute à un homonyme de la XVIII^e dynastie. Une statue cube du Premier Prophète de Min Nakhtmin est actuellement conservée dans les magasins du Service des antiquités d'Akhmîm, cf. C. VAN SICLEN III, *VarÆg* 8, 1992, p. 111, 114. Sa tombe est, sans doute, celle identifiée en 1884 par G. MASPERO comme datant de « l'époque de l'hérétique Toutânkhamon », cf. *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, 1893, p. 216 [= *BIE* 2^e série, VI, année 1885, 1886, p. 87]. On peut encore, semble-t-il, reconnaître cet hypogée parmi « les tombeaux des princes d'Akhmîm, contemporains de Khouniatonou [= Akhenaton] et de ses successeurs dont on a des

stèles à Paris et à Berlin », cf. *id.*, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* I, [Les premières mêlées des peuples], 1897, p. 488, n. 3, fin.

⁷³ K.P. KUHLMANN, « Der Felsstempel des Eje bei Achmim », *MDAIK* 35, 1979, p. 165-188, pl. 49-54.

⁷⁴ L'une d'entre elles, celle du mystérieux Sennefer, directeur des tuteurs de Toutânkhamon, a été étudiée récemment, B.G. OCKINGA, « Excavation at Awlad Azzaz, led by Dr Boyo Ockinga », *The Rundle Foundation for Egyptian Archaeology Newsletter* n° 36, avril 1991, Sidney, 1991, p. 2 ; *id.*, « New light on Tutankhamun, the Tomb of Sennefer at Awlad Azzaz, Sohag », *Abstracts of the Vth International Congress of Egyptology*, Turin, 1991, p. 310 sq. Ce dernier personnage est, peut-être, à identifier avec le « directeur des prophètes de Min seigneur d'Akhmîm » du même nom de la statue de Berlin 21595, qui se confond lui-même, sans doute, avec le propriétaire de la statue panopolitaine CGC 556 du musée du Caire, bien que les titres paraissent assez différents.

Il est probable que la tombe du général Nakhtmin propriétaire des statues du Caire CGC 779 = JE 31629-30 et JE 36526 soit également à chercher

dans les environs. Sa mère, en effet, était « adoratrice de Min et chanteuse d'Isis », cf. PM I/2, p. 784 sq. W. HELCK, *Urk.* IV, 1908 (n° 703) ; 1908-1910 (n° 704) ; A.R. SCHULMANN, *JARCE* IV, 1965, p. 62-63. Pour les ouchebtis que Nakhtmin offrit à Toutânkhamon, cf. H. BEINLICH, M. SALEH, *Corpus der hieroglyphischen Inschriften aus dem Grab des Tutanchamun*, Oxford, 1989, p. 164 (Carter 330 I = JE 60827), 166, (Carter 330 K = JE 60836), 165 (Carter 330 J = JE 60828), 140-141 (Carter 318 A = JE 60830), 141-142 (Carter 318 C = JE 60837).

⁷⁵ L'émission d'une série de scarabées mentionnant Djâroukha est le plus sûr indice de sa notoriété. J. YOYOTTE, (*op. cit.*, p. 30-33), évoque la possibilité que le bourg actuel de Tahta ait été proche de l'ancienne Djâroukha. Il voit, par ailleurs, dans le nom moderne de *Tahta* l'ultime développement du toponyme *Tj* : *hw.t Tjj* mentionné sous une forme un peu réduite sur un bloc trouvé à proximité de la ville et qui ferait allusion à la grande reine d'Aménophis III.